

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

« Les metteurs en scène sont face aux questions de production et de diffusion »

Guy-Pierre Couleau, président du Syndicat national des metteurs en scène (SNMS)

Quelle est la priorité du SNMS ?

Représenter de manière plus fidèle et plus réelle le panorama des metteurs en scène en exercice dans notre pays et outre-mer. Nos membres sont issus du théâtre public et du théâtre privé, avec un grand écart générationnel. Nous ne représentons pas assez cette diversité. De même pour les femmes et les artistes issus des minorités ethniques. Nous sommes 130 adhérents. Il faudrait être plus nombreux !

La question de la diffusion est-elle centrale pour le SNMS ?

Le cœur d'activité du SNMS est de refléter, vis-à-vis des institutions, les problèmes que nous rencontrons. Actuellement, ce sont ceux



de la production et de la diffusion des spectacles. Metteur en scène et producteur, ce sont deux casquettes à porter, ce qui est difficile, en particulier pour un jeune artiste. Il y a quelques années, le syndicat reflétait la problématique de la reconnaissance du rôle du metteur en scène et donc de son statut. Il a beaucoup centré son travail sur le metteur en scène auteur et donc sur le droit d'auteur. Aujourd'hui, il me semble que le rôle du syndicat peut un peu se déplacer. Cette question du droit du metteur en scène est acquise ; en tout cas, elle est reconnue par la jurisprudence et les metteurs en scène ont un siège d'administrateur à la SACD.

Les différences entre le théâtre public et le privé se ressentent-elles au SNMS ?

Les conditions de production sont différentes entre privé et public, mais beaucoup de metteurs en scène circulent de l'un à l'autre. J'ai été surpris, en arrivant à la présidence du SNMS, en 2019 après le CDN de Colmar, de voir que le syndicat était regardé de façon méprisante par certains dans le théâtre subventionné. C'est oublier les problématiques communes du métier mais aussi la réalité du travail au sein des compagnies et l'histoire de ce syndicat créé par le Cartel, à la demande de l'État, à la sortie de la guerre. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR YVES PERENNOU